

VAL D'ACIER
de vélocipèdes
UCHATEL
HI, mécanicien.
et des marques suivantes :
Sans-Pareil, Victoria, Nau-
çais, Star.
accessoires en tous genres.
que pour toutes les répara-

concurrence impossible.
pour Bulle et environs :
PITTE
ciaux des différentes mar-
gratuits et franco.
l'occasion à bas prix. [390

jour pour dames
1 fr. 35;
égantes, seulement
25 la chemise. [424



Bonnes qualités, coutures soignées.
gises : des chemises
les, pantalons, jupons
de costume, tabliers,
aies d'oreiller, traver-
de table et d'office,
ouvertures de laine. ri-
FRITZSCHE
en-Schaffhouse,
e lingerie pour dames
chaus fondée en Suisse.

RD, entrepreneur,
ULLE
de construction.
iments, gypse.
plots et planelles
ent comprimé.
X D'ARAUA
très modérés.
ÉLÉPHONE [304

domaine
poses en un seul mas est à
elle ferme dans la com-
nyère).
adresser à M. Pierre Ecor-
navannes sous-Romont. [33

he, à Vuadens,
s de moule, planches sapin
[108

marque de fabrique de
IPÈDES
n marché et construction
UGEOT
at pour la Gruyère :
Tercier, à Bulle.
uptant et à terme. [404

ree de vins
EUR & Cie
-Simplon, LAUSANNE
mier ordre en vins fins et
s purs de raisins. — Four-
r nombreuse clientèle aux
tageux et aux conditions
es. — Expédition soignée.
au représentant : [389
s, à La Tour-de-Trême.

demande
ingère. — S'adresser au
[455

MAGGI
cte pour 2 bons potages,
ég., à Bulle.

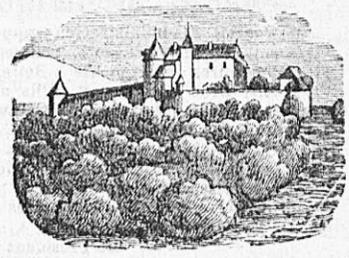
ENDRE
cyclette anglaise, chez
Bulle. [459

AO SOLUBLE
chard
NTE QUALITÉ.
N INSTANTANÉE.

enz, imprimeur-éditeur.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
6 mois, 2 50
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁵ 2⁴⁰ 8²⁵ ← Bulle, arr. 8⁰⁰ 1²⁵ 4⁵⁵ 10⁵⁸

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
Lettres et argents francs
de port.

BULLE, le 2 juillet 1895.

Nos banques hypothécaires.

Pendant de longues années, l'intérêt des prêts sur hypothèque était généralement fixé au 5 % et nous nous souvenons d'une époque où, en lieu et place d'espèces sonnantes, la Caisse hypothécaire remettait aux emprunteurs des cédules qu'ils étaient obligés de négocier eux-mêmes à perte. Il en était ainsi à l'époque de la construction du chemin de fer d'Oron, lors des premiers emprunts de l'Etat et de l'émission des bons du trésor. L'Etat offrait des bons à 5 %, intérêt payable à l'avance, et tous les capitaux disponibles dans le canton prenaient le chemin de sa caisse.

C'était l'âge d'or des rentiers fribourgeois, mais une époque pénible pour le reste de la population et surtout pour les agriculteurs. C'est de là que datent la loi sur l'enregistrement et l'augmentation de tous les impôts. Il fallait à tout prix sortir de cette gêne momentanée et chacun fit son devoir dans la conviction que soit la loi sur l'enregistrement soit l'augmentation des impôts n'étaient qu'une mesure de salut destinée à disparaître aussitôt que les finances de l'Etat le permettraient.

Cette époque est heureusement passée et aujourd'hui, grâce à la baisse du taux de l'argent dans tous les pays voisins, grâce aussi à la concurrence que se font nos deux établissements du canton, nous pouvons emprunter à 4 % depuis quelques semaines. Vrai est-il qu'on a oublié de supprimer l'impôt de l'enregistrement et de réduire les autres impôts à leurs taux primitifs, malgré l'augmentation énorme de la taxe cadastrale.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 79

LA REINE DE L'OR

PAR
PAUL D'AIGREMONT

Très souvent, en effet, pendant la nuit, depuis qu'elle veillait Thérèse, elle avait pris l'habitude d'avalier du café pour ne pas céder au sommeil qui parfois la terrassait.

Afin de l'avoir prêt aussitôt qu'elle en sentait le besoin, elle avait acheté une lampe à esprit-de-vin et un appareil très commode qui lui permettaient, avec une provision de poudre qu'elle avait toujours en réserve dans une de ses armoires, de se servir elle-même et très vite.

Quand elle eut mis son appareil en train, elle s'approcha d'un petit meuble à pieds contournés dont elle portait toujours la clef sur elle.

— Maintenant, dit-elle, occupons-nous de Thérèse. La jeune fille prit dans le meuble un petit paquet contenant de la poudre, elle fit dissoudre cette poudre dans un peu d'eau, et rentrant dans la chambre, elle se dirigea vers sa coiffe.

Mais comment lui faire avaler ce vomitif que France, avec ses soupçons perpétuels, s'était depuis longtemps déjà procuré, en cas de quelque nouvel attentat sur Thérèse?

La jeune femme était inerte, c'est vrai; mais ses dents étaient crochétées, et comme elles étaient petites, serrées, et qu'il ne lui en manquait aucune, il était impossible d'introduire la moindre goutte de liquide dans la bouche de la malade.

France n'hésita pas. Elle posa le verre sur la table, prit un coupe-papier en

Du quatre pour cent! Qui aurait osé espérer une baisse aussi sensible il y a trente ans?

Mais ce quatre pour cent qu'on nous fait miroiter dans tous les journaux est-ce bien réellement du quatre et ne serait-il pas agrémenté de conditions qui en font quelquefois du cinq et qui, ce qui est plus fort, le rendent instable?

Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que la plupart des emprunteurs paient leurs intérêts aussi cher qu'autrefois, en raison de la pénalité fixée par nos deux banques hypothécaires.

Soit impossibilité de payer l'annuité dans le mois dès l'échéance, soit négligence de leur part, ils sont passibles de pénalités qui, ajoutées à l'intérêt, équivalent, si elles ne le dépassent, le taux légal, au bout de quelques mois.

Vis-à-vis du débiteur négligent, cela peut se comprendre; il en est autrement du débiteur qui n'a pu, par suite de perte du bétail, mauvaises récoltes, maladies, toutes choses qui affligent si fréquemment nos campagnards, payer son annuité à l'échéance.

Nous admettons qu'il serait difficile de fixer une pénalité pour les uns et d'en libérer les autres. Il faudrait pour chaque cas une enquête, ce qui serait impossible.

Mais pourquoi ne ferait-on pas abstraction de cette pénalité, sauf à poursuivre au bout de deux ou trois mois la rentrée des annuités en retard. La loi fédérale sur la poursuite accorde au débiteur, dès le commandement de payer, un délai de six mois pour la vente des hypothèques. Pendant ce temps, il aurait la faculté de se libérer, soit de payer l'annuité sans pénalité et le maximum de frais à supporter s'élèverait à 1 fr. 50, prix du commandement de payer.

Puisque c'est du 4 %, qu'on s'en tienne au 4 % et qu'on ne vienne pas, au moyen d'artifices, l'élever au 5 %!

ivoire qu'elle aperçut sur un meuble et, après d'incroyables efforts, elle eut la chance de l'introduire entre les dents de Thérèse, et de pouvoir les entr'ouvrir assez pour que le liquide pût être introduit.

Goutte à goutte et avec des précautions infinies, elle versa ainsi dans la bouche de sa sœur le contenu du verre; mais elle n'avait pas achevé qu'une émotion souveraine s'empara de France.

Thérèse, en effet, d'un effort instinctif, faisait un mouvement de la gorge et avalait le liquide.

Dieu du ciel! non seulement elle n'était pas morte, mais sa syncope n'était même pas aussi profonde que France l'avait redouté!

— Ah! s'écria la jeune fille, que Sybil s'éveille, qu'elle m'aide à la frictionner et à la soigner, et nous la sauverons! Elle courut au cabinet de toilette.

Le café était passé, il embaumait.

Mais avant de l'administrer à son institutrice, elle prit de l'eau froide et lui en baigna le visage.

Miss Andrew s'agita de nouveau, et cette fois-ci elle ouvrit les yeux.

— Mon Dieu! dit-elle, qu'est-ce que j'ai donc?... et comme la tête me fait mal!

Elle voulut se lever, elle ne le put pas.

— Attends, dit France, ne te tourmente pas. Je viens de te préparer du café, il faut le boire.

En effet, elle lui tendait la tasse qu'elle remuait encore avec la cuillère, pour en refroidir plus vite le contenu.

— Bois-le, ma Sybil, lui dit-elle, bois-le vite. Il t'enlèvera cette torpeur à laquelle tu es en proie, et tu pourras m'aider à soigner Thérèse.

Miss Andrew obéit.

— Et maintenant, dit France, laisse le café produire son effet sans t'impatienter, ce ne sera pas long, car je l'ai fait d'une force extraordinaire.

En effet, cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que Sybil

CONFÉDÉRATION SUISSE

Assemblée fédérale.

Au Conseil national, une discussion a surgi à propos d'une phrase de M. Gobat, parlant de la naturalisation, à Fribourg, de 24 familles catholiques, dont la naturalisation avait été refusée à Genève à cause de leur confession religieuse. M. Gobat a dit que Fribourg avait été incorrect soit vis-à-vis de Genève, soit vis-à-vis du Conseil fédéral, pour n'avoir pas répondu à une demande de renseignements de celui-ci.

Il a exprimé le vœu que la loi fédérale interdise aux cantons de naturaliser des étrangers sans séjour préalable sur le territoire cantonal.

M. Théraulaz a répliqué que le Grand Conseil fribourgeois a agi dans sa compétence, sans aucune hostilité à l'égard de Genève, mais par commisération pour des catholiques refusés notoirement à Genève à cause de leur religion.

Il a rappelé d'ailleurs que douze cantons suisses font tous comme celui de Fribourg et n'exigent pas des étrangers qui font une demande de naturalisation un séjour dans le canton.

Il a regretté qu'on n'ait pas répondu au Conseil fédéral, mais dans le cas particulier la réponse ne pouvait être qu'un accusé de réception et non pas une offre de renseignements.

La commission s'est entendu avec le Conseil fédéral pour la révision de la loi fédérale concernant l'acquisition du droit de citoyen suisse dans le but d'éviter de semblables conflits à l'avenir.

M. Dinichert a été nommé président de la commission du budget.

L'assemblée a voté la garantie fédérale en faveur de la Constitution de Soleure, des pleins pouvoirs au Conseil fédéral pour prolonger diverses concessions de chemins de fer, une subvention complémentaire pour la correction de la Sihl, un crédit de 2,307,500 francs pour achat de matériel de guerre en 1896. Il a renvoyé à la session de décembre le tractandum sur les eaux suisses.

était en état de se lever.

— J'ai la tête très lourde, dit-elle, elle me fait un mal atroce, mais je suis tout de même capable de te comprendre et de t'obéir.

— Alors aide-moi à déshabiller Thérèse, à la porter sur son lit et frictionnons-la toutes les deux de toutes nos forces. A ce moment, miss Andrew, dont la pensée peu à peu revenait, eut l'idée de regarder du côté de Mme Dangel.

La jeune femme était toujours d'une blancheur de trépassée.

— Ah! mon Dieu! s'écria l'excellente créature, qu'est-ce qui nous arrive encore?

— Il y a, dit France, qu'on t'a endormie pour être plus libre d'empoisonner Thérèse.

— Empoisonner!... Empoisonner!... O France, France, tu vas me faire mourir d'anxiété!

La jeune fille ne répondit pas.

— Hâtons-nous, dit-elle seulement.

Avec son énergie naturelle, France faisait les trois quarts de la besogne.

Enfin, Thérèse fut étendue dans son lit et Mlle de Rochelle, qui avait l'intuition de tout ce qui était remède et maladie, se mit à lui masser l'estomac et le ventre avec une adresse extraordinaire.

Bientôt les extrémités de la malade se réchauffèrent et tout de suite elle ouvrit les yeux et fut en proie à des douleurs atroces qui lui arrachaient des cris.

— Vite, Sybil, dit France, donne-moi de l'eau tiède, ça aidera au vomitif que je lui ai déjà donné.

Tu as une petite casserole qui bout de l'autre côté sur une lampe à esprit-de-vin, ce sera vite préparé.

L'institutrice obéit.

Maintenant que Thérèse était arrachée à sa syncope, il était facile de lui faire avaler tout ce qu'on voulait.

— Sais-tu à peu près à quelle heure ce nouveau crime a pu être commis sur ma sœur? demanda la jeune fille à miss

Le Conseil des Etats a adhéré à la décision du Conseil national relativement à la réorganisation du Conseil fédéral.

Le Conseil refuse d'entrer en matière sur la loi comportant création de sections de mitrailleuses pour la cavalerie. Il estime que cette question devra être discutée à l'occasion des débats sur la nouvelle organisation militaire.

M. de Torrenté (Valais) a protesté contre les procédés du National qui garde, pour la fin de la session, la discussion des objets sur lesquels il y a désaccord entre les deux Conseils.

M. Hohl a invité les commissions que cela concerne à préparer pour l'ouverture de la session prochaine leurs rapports sur les questions qui n'ont pas encore été définitivement tranchées, celle de la Banque d'Etat et le commerce du bétail entre autres.

La session des Chambres a été close samedi.

Tribunal fédéral. — Dans le procès de la famille du garde-barrière Arnold Spühler qui, dans la nuit du 11 mai 1893, fut surpris près de Rechingen par le dernier train allant à Winterthour et tué, contre la compagnie du Nord-Est suisse, le Tribunal fédéral a accordé à la famille une indemnité de 6000 fr.

Arrangement franco-suisse. — Les nouvelles reçues de diverses contrées de France témoignent de la satisfaction que cause l'arrangement avec la Suisse. On paraît sans inquiétude relativement à la ratification, si elle a lieu avant les vacances. L'Assemblée fédérale serait convoquée à l'extraordinaire en août et l'arrangement entrerait en vigueur le 1^{er} septembre.

M. Méline seul, dans la *République française*, fait des réserves, et encore du bout des lèvres : « L'arrangement franco-suisse, dit-il, constitue pour nous un sacrifice considérable, si considérable que nous ne le ferions certainement pas pour d'autres. » Il conclut en disant que le parlement statuera dans sa liberté et sa souveraineté et prendra les décisions qui lui paraîtront plus conformes aux intérêts du pays.

* * *

Le *Nouvelliste vaudois* vient de répondre à un abonné qui lui demandait si l'on peut espérer voir le commerce des fromages reprendre sur le même pied qu'au temps des anciens traités.

Une telle reprise, dit-il, n'est pas possible, pour la raison que, malgré l'abaissement de droits consenti par la France, cet abaissement est loin de correspondre aux chiffres des anciens tarifs.

Dans ce moment-ci, la France impose aux fromages un droit d'entrée de 25 fr. par 100 kg. Le tarif minimum prévoit un droit de 15 fr. Dans l'arrangement repoussé par la France en 1892, ce droit de 15 fr. avait été réduit à 11 fr. Dans le nouvel arrangement qui vient d'être arrêté, le droit est de 12 fr. Or, sous l'empire des anciens traités, ce même droit était de 4 fr. Nous sommes donc loin de compte, puisque nous payerons encore trois fois plus ; le commerce des fromages ne pourra reprendre comme aux temps d'avant 1892. Mais ce serait aussi se bercer d'une très grande illusion que de croire possible, dans l'état actuel des esprits, un retour à des droits aussi bas que ceux

Andrew.

— C'est aisé à trouver, répondit celle-ci. Lorsqu'on est venu me prévenir à sept heures que le dîner était prêt, j'ai répondu que je ne mangerais pas avant que tu sois rentrée. J'ai demandé une tasse de thé en attendant.

On est resté un petit moment à me l'apporter, et moi-même je n'ai pas bu ce thé tout de suite, puis j'en ai donné également quelques gorgées à Thérèse qui, me semblait-il, s'énervait un peu.

Du reste, je suis sûre d'avoir entendu sonner huit heures à la pendule ; par conséquent, l'empoisonnement, si empoisonnement il y a, n'a pu avoir lieu qu'après huit heures.

France leva les yeux au ciel.

— Ah ! s'écria-t-elle, Dieu soit béni ! c'est probablement quelques minutes seulement avant mon arrivée que cet empoisonnement aura été tenté...

Le toxique, par conséquent, n'aura pas eu le temps de séjourner dans l'estomac de Thérèse, et si nous pouvons arriver à le lui faire rendre, elle sera sauvée !...

France avec une ardeur nouvelle continua ses frictions.

Thérèse paraissait souffrir de plus en plus, et il lui était impossible de rester en place.

Enfin, ce qu'attendait Mlle de Rochebelle se produisit et les vomissements arrivèrent.

— Ah ! la misérable ! s'écria Sybil, terrifiée ; moi qui m'imaginai que tu exagérerais, que cette épouvantable chose ne pouvait pas être vraie !...

Mais c'est affreux, cela, et qu'est-ce que nous allons devenir toutes les deux si la vie de Thérèse est ainsi constamment menacée ?...

— Ah ! nous n'en sortirons pas ! Ce n'est pas possible !...

— Que nous la fassions échapper ce soir au danger qui la menace, dit France, c'est l'essentiel ; demain, il ne se produira plus, je te le jure.

— D'aujourd'hui, ma pauvre petite, celle qui a intérêt à perdre Thérèse n'aura pas renoncé à son idée et notre surveillance

des anciens tarifs. On y parviendra, espérons-le, mais cette heure est encore loin d'avoir sonné.

Extradition. — Le nommé Kœgel, accusé d'avoir assassiné l'an dernier le pasteur Ollier, de Lille, sur la route de Thoune, près du Beatenberg, sera extradé à la Suisse. On sait qu'engagé dans la Légion étrangère au mois d'octobre dernier, Kœgel, en apprenant qu'on le recherchait, avait déserté Saïda. Il a été repris et bien que l'Autriche ait également réclamé son extradition, Kœgel sera livré à la Suisse.

Zurich. — La somme de 170,000 fr. prévue au budget pour les dons d'honneurs du tir fédéral à Winterthour est dépassée. On espère arriver à 190,000 fr.

— Depuis le recensement de juillet 1894, la population de la ville de Zurich a augmenté de 12 303 personnes et s'élève, au 31 mai 1895, à 133 360 âmes. Si l'accroissement persiste dans la même mesure (10 % par an), Zurich comptera plus de 200,000 âmes en 1906.

— Mme Hauser, pharmacienne, vient d'obtenir l'autorisation du gouvernement zuricois d'exercer sa profession à Zurich. C'est la première fois, en Suisse, qu'une semblable autorisation est accordée à une femme.

Berne. — La commune de Gessenay songe à faire restaurer et à déposer au Musée historique de Berne sa vieille bannière que M. Rod. Wehren découvrit, il y a quelques vingt-cinq ans, sous les chevrons du toit des frères Grünigen, et déposa aux archives de la commune. Elle figura à la fête de Morat en 1876 à la tête du groupe de la Haute-Gruyère. L'historien de la fête, le pasteur Ochsenbein, affirme que la bannière a assisté, le 22 juin 1476, à la bataille de Morat, à Novarre en 1513 et à Marignan en 1515.

Cette vieille bannière a été exposée à Gessenay. Un grand nombre d'hommes et de femmes sont venus contempler ce témoin du passé qui évoquait de glorieux souvenirs. On affirme que ce drapeau historique conduisait à Morat les 200 hommes de Gessenay, 150 de Château-d'Ex et 80 de Rougemont.

— Près de Gastern, sur la route de la Gemmi, le garde-chasse Wædler a tué un aigle royal qui causait de graves déprédations dans la contrée. Le lendemain, il a réussi à atteindre son aire et à dénicher les deux aiglons, mâle et femelle, qui criaient déjà famine. On les élève à Frutigen.

— A Schupbach, près Signau, une fillette du genedarme Gygax, âgée de 12 ans, a succombé à un accès d'hydrophobie ; elle avait été mordue en avril par un chien enragé et n'avait pas suivi de traitement antirabique.

Lucerne. — Trois personnes ont fait une chute grave sur le Pilate. Une dame est morte ; des deux messieurs qui l'accompagnaient, l'un est grièvement blessé.

Soleure. — La première représentation du *Jeu de la Passion*, à Selzach, dans le style des représentations célèbres d'Oberammergau, en Bavière, a très bien réussi et a produit une excellente impression.

— Au prochain tir cantonal, on se propose de donner une pièce festive représentant la bataille

pourra être en défaut dans l'avenir comme elle l'a été aujourd'hui.

France ne répondit pas.

Thérèse, après des vomissements abondants, maintenant reposait brisée, mais très calme.

— Dans un quart d'heure, dit France, j'ai administré un nouveau vomitif pour bien achever de lui faire rendre ce qu'elle peut avoir encore dans l'estomac.

En attendant, et pendant qu'elle dort, je vais te raconter ce que j'ai résolu avec ma marraine.

Demain, dans la journée, nous ferons faire à Thérèse une de ses promenades habituelles et, au lieu de rentrer à l'hôtel, nous partirons toutes les trois pour l'étranger et nous l'enlèverons.

— Pour l'étranger ! répéta Sybil. Mais quelle contrée de l'étranger ?

— Je ne le sais pas. Mme Jacobsen doit méditer son plan cette nuit, et elle me le communiquera demain matin. A six heures, je dois être chez elle pour recevoir ses instructions.

— Et moi, s'écria l'excellente fille, je resterai seule ici avec Thérèse pendant que tu iras faubourg Poissonnière ?... Oh ! non, par exemple, j'ai eu assez de tranches comme cela aujourd'hui !...

— Cependant je ne puis me dispenser d'aller auprès de ma marraine, puisqu'elle m'attend !...

— Non, mais nous pouvons nous y rendre toutes les trois ensemble.

— Tu veux que j'emmène Thérèse chez Mme Jacobsen demain matin ?

— Pourquoi pas ?

Nous partirons par l'escalier de service et la petite porte du jardin, et nous ne rencontrerons certainement personne à cette heure-là de ce côté.

Thérèse, lorsqu'elle se promène avec nous dehors, nous suit sans la moindre difficulté. Avec une voilette épaisse, personne ne remarquera ses yeux hagards, et nous serons

de Dornach (livrée par les Suisses contre les Autrichiens en 1499).

Les musiques militaires de Constance et de Mulhouse joueront pendant la durée du tir.

Thurgovie. — Le colonel d'artillerie Vogler, conseiller d'Etat, est mort à Frauenfeld samedi matin d'une congestion pulmonaire.

Vaud. — Samedi dernier, en présence de nombreux magistrats et invités, d'un grand concours de population et de curieux, s'est faite solennellement l'inauguration de la nouvelle ligne de chemin de fer Bière-Apples-Morges.

— Un grand malheur est arrivé le 29 juin, entre midi et une heure : la foudre est tombée sur le chalet de Rodomont-Devant et a tué le fromager Louis Morier-Genoud fils, âgé de 31 ans et père de quatre enfants en bas âge. Le chalet a subi de grandes avaries.

Tessin. — Un terrible accident s'est produit sur le lac Majeur. Dix jeunes filles, employées dans une fabrique d'Intra, avaient pris un canot pour rentrer chez elles, dans un village voisin de la côte. En route, l'embarcation reçut un grain qui la fit chavirer. Les dix jeunes filles, dont quatre étaient sœurs, disparurent sous les flots. Le batelier qui se trouvait avec elles s'est également noyé.

ÉTRANGER

France. — Une conférence internationale pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture s'est réunie mardi à Paris au ministère de l'agriculture. L'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, le Portugal, la Suisse, la Suède, les Pays-Bas, le Luxembourg et la principauté de Monaco y sont représentés. M. Méline en a été nommé président. Après un échange de vues sur les caractères généraux de la conférence, on s'est ajourné à mercredi.

— La commission des douanes, présidée par M. Méline, a examiné le projet de convention avec la Suisse.

Quelques députés ont formulé des objections. M. Méline a déclaré que l'arrangement est plus avantageux que celui de 1892.

La commission a décidé qu'elle entendrait mardi le gouvernement à ce sujet.

— Les fabricants de Lyon protestent contre l'arrangement franco-suisse, concernant un abaissement des droits sur les soieries.

Allemagne. — A Holtenu, au cours d'un exercice, une explosion s'est produite à bord de la chaloupe à vapeur du cuirassé *Kurfürst Friedrich Wilhelm*. Sept hommes dont un cadet de marine ont été tués ; plusieurs sont blessés ; un sous-lieutenant est grièvement atteint.

Angleterre. — Un mariage de cyclistes vient d'être célébré à Epsom. Les fiancés, les témoins, la famille, les garçons et demoiselles d'honneur se sont rendus à l'église en bicyclette dans le costume habituel à ce genre de sport. Après la cérémonie, toute la noce a repris la grande route pour gagner, à neuf

vite à la station de voitures qui est toute voisine.

— Mon Dieu ! dit France, après tout, tu peux avoir raison. Ma marraine n'est pas prévenue, mais, à cause de ce qui s'est passé ici ce soir, elle m'excuera de lui amener ainsi Thérèse.

Pour le moment, l'essentiel c'est de continuer nos soins. Ce qui fut dit fut fait, et moins d'une heure après la pauvre malade, bien débarrassée, cette fois-ci, reposait tranquille sur ses oreillers.

— Es-tu en état de sortir, Sybil ? demanda alors France à son institutrice.

— Je ne suis pas très solide sur mes jambes ; mais, cependant, si le faut, je le ferai.

— Oui, c'est indispensable. Je ne veux pas quitter Thérèse une seconde jusqu'à demain matin. Alors il faut que ce soit toi qui ailles chercher dehors les choses qui nous sont indispensables.

— Quoi donc ?

— Notre repas de ce soir.

— Oh ! je n'ai guère faim, déclara miss Andrew.

— Moi non plus. Et cependant pour être en état de veiller cette nuit et de faire demain matin ce qui nous sera indiqué par Mme Jacobsen, il faut que nous gardions nos forces.

Il faut surtout que Thérèse ait les siennes, afin qu'elle ne s'énerve pas lors de son lever, et que, très calme, elle nous suive sans difficulté.

— Qu'est-ce que tu veux alors que je rapporte ?

— Prends une voiture, et va dans une maison de premier ordre te faire donner un consommé, du rosbœuf et du bordeaux.

Vers deux heures, cette nuit, je ferai manger Thérèse, et demain matin, elle sera en état de nous suivre.

Quant à rien demander ici à l'office, tu comprends que la leçon que nous venons d'avoir est assez dure pour ne pas la recommencer une deuxième fois.

(A suivre.)

milles de là, le banquet.

Un seul incident sentés devant lequel quelque peu troublé à l'autre. Le jeune en effet, le même culottes courtes, les Tous deux tenaient de forme identique s'empêcher de leur messieurs, lequel Aussitôt renseigné l'ordinaire.

Espagne. — Un habitant Ariza, vicinat. Il s'était épris niveau du chemin elle lui résistait, il tourna sa colère vers de cinq ans et de M. Canovas nistres une lettre disant que 14,000 pour entreprendre après la saison de Un bataillon s'e a été acclamé par

— Une rixe se espagnol de San M Des coups de revol été échanges ; qu lesquelles le curé

Turquie. — puissances à préc pour l'Arménie, s cussion soit ouver

Amérique. — à San-Francisco p un grand nombre merçant au sud d et un grand nomb s'élèvent à deux m

CANTON

Nécrologie. — M. le lieutenant commissaire des tionnaire, il a r l'administration avait des idées in cœur, c'est pourq gommé sans accu M. W. avait fai taire à Naples.

Nominatio sion de Monseign nevé ; M. l'abbé chapelain de Tav

Assises. — un verdict unanir l'accusé Jean Den à 20 ans de tr indemnités aux p la cour d'assises

Incendie. — incendie a détruit habitées par quat sauvé ; le mobilie La cause du si

VILLE

Vu le décès du ti sier de ville est ment annuel : 220 8000 fr.

Ensuite de l'exp des titulaires, les ement mis au concot secrétaire, huissier, des routes, f restie tuellement deux), d funèbres, contrôleur sonneur à l'église p gue, monteur des h battoir.

Prendre connaiss ges et s'inscrire au vendredi 12 juillet soir.

Bulle, le 1^{er} juill 495]

GRUYÈRE

La semaine dernière, les fanages battaient leur plein; par toute la campagne s'agitaient et faux, et fourches et rateaux. A voir le ciel serein chaque matin, orangé à l'horizon du soir, le paysan souriait à son pénible travail. La perspective d'avoir un fourrage très bon, très aromatique, pour l'hivernage, est de nature à le rassurer. C'est bien ce qu'il faut lui souhaiter, comme récompense des peines, des efforts de ses longues journées d'été, qui ne lui laissent que peu d'heures de sommeil. Dimanche, la chaleur a été pour ainsi dire excessive, et l'on aurait pu récolter un foin de tout point excellent. Malheureusement les fortes chaleurs ont provoqué de violents orages, qui se sont succédés nombreux sur tous les points de l'horizon. Aurons-nous une série de jours pluvieux? Ce serait à déplorer, car les travaux de la campagne subiraient un très fâcheux arrêt.

Bains publics. — L'installation de bains publics avait fait, il y a quelques années, l'objet de chaudes discussions à Bulle, mais la raison d'économie l'avait emporté malheureusement sur la raison d'hygiène.

N'est-il pas grand temps de ramener cette question sur le tapis, maintenant surtout que tout le long de la Trême s'étalent des défenses de se baigner! Ne pourrait-on pas fonder, pour la construction d'un modeste établissement de bains, une société par actions avec participation de la commune, comme cela s'est passé à propos de l'éclairage électrique?

Les personnes qui partagent cette manière de voir sont priées de se rencontrer à l'hôtel des Alpes, jeudi soir, 4 courant, à 8 1/2 heures, afin d'aviser aux moyens de mettre ce projet à exécution.

L'arrosage des rues à Bulle. — Maintenant que nous voilà dotés d'une administration toute battante neuve, nous serait-il permis de lui demander une petite, toute petite innovation? Ne pourrait-on faire l'acquisition d'un appareil à arroser nos rues comme en possèdent toutes les villes?

La dépense ne serait pas énorme et notre jolie petite cité ne serait plus perdue dans des nuages de poussière comme c'était le cas la semaine dernière.

Autre avantage: les âmes sensibles ne seraient plus exposées à supporter la vue des souffrances de notre maître-voyer obligé par une chaleur tropicale d'arroser nos places publiques avec deux minuscules arrosoirs de jardin pour tout matériel.

Il y a là une vraie question d'humanité! Et nous, Bullois, qu'entre autres défauts l'on accuse d'être orgueilleux, montrons que si nous le sommes, c'est de la bonne manière.

Un comble. — On lit dans la *Feuille officielle* l'originale annonce suivante:

Le Conseil communal de Crésuz fait défense formelle à tous les non-bourgeois à la commune de s'introduire dans ses forêts communales pour y ramasser tout bois quelconque, feuilles sèches, ainsi que d'y cueillir des fraises, framboises, etc., sous peine d'une amende de 10 fr.

Cette défense s'appliquera même aux bourgeois s'ils agissent pour le compte de non-bourgeois.

Un journal de la Suisse romande fait à ce sujet les réflexions suivantes:

« E rangers, touristes, amateurs de l'acre senteur des forêts, fuyez les rivages inhospitaliers de Crésuz, car vous pourriez succomber à la tentation de cueillir une délicate fraise ou une framboise odorante et alors il vous en cuira belle: une amende de 10 fr. Et puis, il y a un *et cætera* qui me fait réfléchir; que veut-il dire? — J'y suis! — Défense de cueillir une fleur ou de porter à votre bouche une feuille d'herbe de coucou, sèche ou verte, ou même de vous désaltérer

à une source d'eau que vous entendez murmurer à vos côtés. Tout cela constitue l'apanage des bourgeois de Crésuz seuls et encore il leur est défendu de distraire, serait-ce même une myrtille, en faveur de non-bourgeois.

» Afin d'éviter toute méprise, nous prions la commune de Crésuz de faire élever des murs de deux mètres de hauteur pour clôturer sa ou ses forêts, puis de décréter que chaque ressortissant de ladite commune portera sur la poitrine, au dos ou sur le chapeau, l'inscription: « Bourgeois de Crésuz ». Cette mesure facilitera le contrôle.

» Les sauvages offrent le pain et le sel à leur hôte étranger, et à Crésuz il est défendu de cueillir une fraise.

Nous croyons que ledit journal prend cette défense par trop au tragique et que les nombreux étrangers qui séjournent dans la vallée de Charmey ne seront nullement exposés à subir les rigueurs de cet édit communal. Nous pensons que les autorités de Crésuz entendaient par cette annonce défendre l'accès des jeunes plantations comme cela se pratique partout ailleurs.

Mercuriale du marché de Bulle du 20 juin 1895.

	De	à
Froment (Halle) les 100 kg.	15	17
Avoine » »	14	16
Seigle » »	16	17
Orge » »	—	—
Pommes de terre 20 litres	90	1
Enfs (le compte) 10 à 11	60	—
Pain blanc le 1/2 kg.	15	16
Beurre »	1	1 20
Fromage gras détail »	70	80
Fromage maigre »	40	60
Fromage blanc (sérac) »	13	15
Bœuf »	80	85
Veau (poids vif) »	50	55
» (de boucherie) »	80	85
Mouton »	80	90
Porc gras (poids vif) »	50	55
Charcuterie fine »	1	1 20
Foin les 50 kg.	2	3 20
Regain »	3	4
Paille »	1	2 30
Foyard (3 stères = 1 moule)	32	34
Sapin »	20	24

F. Jelmoli Nouveautés noir et coul. p^r dames en laine, coton, etc., de 35 c. par m. à fr. 6.45; toiles depuis 14 c. par m.; étoffes pour hommes de 85 c. par m. à fr. 15.— Choix immense. Conversions, fr. 1.55 à 29.— Marchandises et échant^{ns} franco. Grav^s gratis.

Diorama photographique. Deux livraisons par semaine. Prix: 15 cent. En vente partout et chez M. Alioth. Agence des journaux, à Genève. — Sommaire du N° 22: Vue de Paris vers la tour Eiffel. Le pont du Gard près Nîmes (France). Le Parkring à Vienne (Autriche). Le départ du Pèlerin pour la Terre-Sainte. Le Baptistère à Pise (Italie). — Sommaire du N° 23: La cathédrale d'Amiens (France). Aotel de Stalheim (Norvège). Le théâtre de la Hofbourg à Vienne. Le chantier du *Marceau* à La Seyne (France). L'ascenseur de Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille.

Abonnements à LA GRUYÈRE:

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an	Fr. 4 50	1 an	Fr. 9 —
6 mois	» 2 50	6 mois	» 5 —

Nos lecteurs sont instamment priés de nous informer aussi rapidement que possible des faits intéressants qui parviennent à leur connaissance. Les communications anonymes ne sont pas insérées.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

milles de là, le restaurant où devait avoir lieu le banquet.

Un seul incident. Quand les fiancés se sont présentés devant le clergyman, cet ecclésiastique s'est quelque peu troublé en les voyant si semblables l'un à l'autre. Le jeune homme et la jeune fille portaient, en effet, le même veston couleur marron, les mêmes culottes courtes, les mêmes bas, les mêmes escarpins. Tous deux tenaient à la main un chapeau de paille de forme identique. Si bien que l'officiant n'a pu s'empêcher de leur adresser cette question: « Pardon, messieurs, lequel de vous deux est la fiancée? »

Aussitôt renseigné, il a célébré le mariage selon l'ordinaire.

Espagne. — Un jeune homme de quinze ans, habitant Ariza, vient de commettre un triple assassinat. Il s'était épris de la gardienne d'un passage à niveau du chemin de fer Madrid Saragosse. Comme elle lui résistait, il la tua d'un coup de couteau, puis tourna sa colère vers les enfants de sa victime, âgés de cinq ans et de huit mois, et il les décapita.

— M. Canovas a communiqué au Conseil des ministres une lettre du maréchal Martinez Campos, disant que 14.000 hommes de renfort sont nécessaires pour entreprendre la campagne d'offensive à Cuba après la saison des pluies.

Un bataillon s'est embarqué à Cadix pour Cuba et a été acclamé par la population.

— Une rixe sanglante a éclaté dans le village espagnol de San Mateo, à l'occasion d'une procession. Des coups de revolver, de bâton et de couteau ont été échangés; quarante personnes blessées, parmi lesquelles le curé de la paroisse et un autre prêtre.

Turquie. — La Porte a été invitée par les puissances à préciser les points du projet de réforme pour l'Arménie, sur lesquels elle désire que la discussion soit ouverte.

Amérique. — Un violent incendie a détruit à San-Francisco plusieurs magasins et fabriques et un grand nombre de maisons dans un quartier commerçant au sud de la ville. Sept personnes ont péri et un grand nombre ont été blessées. Les dommages s'élèvent à deux millions de dollars.

CANTON DE FRIBOURG

Nécrologie. — Samedi est décédé à Fribourg M. le lieutenant-colonel Henri Wuilleret, ancien commissaire des guerres, âgé de 64 ans. Comme fonctionnaire, il a rendu jadis de bons services dans l'administration militaire cantonale. M. Wuilleret avait des idées indépendantes et était un homme de cœur, c'est pourquoi le gouvernement actuel l'a dénommé sans aucun scrupule il y a quelques années.

M. W. avait fait précédemment du service militaire à Naples.

Nomination ecclésiastique. — Par décision de Monseigneur l'Evêque de Lausanne et Genève, M. l'abbé Emmanuel Théraulaz, révérend chapelain de Tavel, est nommé vicaire de Lausanne.

Assises. — Après deux jours de débats et sur un verdict unanime de culpabilité rendu par le jury, l'accusé Jean Demierre, incendiaire, a été condamné à 20 ans de travaux forcés et à payer de fortes indemnités aux propriétaires incendiés avec lui, par la cour d'assises d'Estavayer.

Incendie. — Dans la nuit du 29 au 30 juin, un incendie a détruit à Sugiez (Bas-Vully), trois maisons habitées par quatre ménages. Le bétail a pu être sauvé; le mobilier est resté dans les flammes.

La cause du sinistre est inconnue.

VILLE DE BULLE

Vu le décès du titulaire, le poste de **caissier de ville** est mis au concours. Traitement annuel: 2200 fr. — Cautionnement: 8000 fr.

Ensuite de l'expiration légale des fonctions des titulaires, les emplois ci-après sont également mis au concours: Médecin des pauvres, secrétaire, huissier, sergent de ville, piquur des routes, f. restier, trois gardes de nuit (actuellement deux), deux employés aux pompes funèbres, contrôleur des lessives, publicateur, sonneur à l'église paroissiale, souffleur à l'orgue, monteur des horloges, inspecteur de l'abattoir.

Prendre connaissance des cahiers des charges et s'inscrire au Bureau de ville d'ici au vendredi 12 juillet courant, à 6 heures du soir.

Bulle, le 1^{er} juillet 1895.
[495] Le Secrétaire communal.

MISES

Le **jeudi 4 juillet prochain**, dès les 10 heures du matin, au bout de la Promenade, à Bulle, l'Office des poursuites de la Gruyère fera vendre par voie de mises publiques: un bonheur-du-jour.
Bulle, le 2 juillet 1895.
[496] L'Office des poursuites.

AVIS
Le tir ordinaire qui était fixé au 14 juillet se fera le **7 juillet prochain**, dès 1 1/2 heure.
Tir de section pour Winterthour. [494]

Chambre meublée
à louer chez M. Marc JORDAN, à Bulle. [467]

A la confiserie J. PEYRAUD, BULLE:

Tous les jours, **glaces** et **rafraichissements**. [493]

SÉJOUR D'ÉTÉ

pour familles, à **La Tour-de-Trême**, près Bulle, Montbarry et la magnifique forêt de Bouleyres. A louer, appartements de 4 à 7 pièces meublées.
Agréable séjour de campagne. Jardin; ombrages. Postes et télégraphes. Pension, si on le désire. Prix modérés.
[418] **Auguste Reichlen**, café de la Tour.

A louer:
Pour entrer de suite, à la Clef-Fédérale, à Bulle, le 2^e étage, un **appartement** de deux chambres, cuisine, cave et grenier. [497]

Occasion!

A vendre, à bon prix, une **bicyclette** caoutchouc creux, marque Peugeot, presque neuve.
S'adresser au bureau du journal. [454]

SUCCÈS MERVEILLEUX!

Le seul vrai **SAVON aromatique au lait de lis**

de **BERGMANN & Cie**, fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à **75 centimes** la pièce.

MEUNERIE AGRICOLE

Barbey-Nicollier, Bulle.

Produits alimentaires. — Pâtes qualités supérieures. Gruaux d'avoine et d'orge. — Semoules de froment et de maïs. Blés rouges et noirs pour la volaille. — Bourre d'épeautre. Gros son français écaillés et supérieur du pays. **GROS ET DÉTAIL — PRIX AVANTAGEUX**

[215]

COUVERTURE & FERBLANTERIE

HENRI FINCKS

ancien contremaître de M. Jean Viale.

Réparations en tous genres. Entreprise de couvertures diverses, en fer-blanc, zinc, tôle galvanisée, Holz-cement, ardoises, tuiles. Nouveau et dernier système de couverture en tuiles zinguées, forme semblable à celles en terre cuite, pour charpente légère, garanti pour la solidité. Articles de ménage, boîtes et bidons à lait, couleuses, baignoires, etc., etc. Installation de paratonnerres, système perfectionné; réparation et vérification des anciens. Paraneiges nouvellement inventés.

Travail prompt et soigné, à des prix défiant toute concurrence.

[481]

Domicile et atelier: Hôtel de l'Écu, à Bulle.

Mises publiques.

L'Office des faillites de la Gruyère exposera en vente, aux enchères publiques, le **jeudi 4 juillet courant**, dès les 9 heures du matin, au magasin de Mlle Esther Dalloz, à Bulle, une certaine quantité d'articles de modes, ainsi que divers meubles, tels que: 1 vitrine, 1 armoire, 1 banque, 1 pupitre, 1 potager et d'autres objets dont l'énumération serait trop longue. Bulle, le 1^{er} juillet 1895.

Office des faillites.

Concours.

Le conseil paroissial de Riaz met au concours le passage en couleur du dôme de l'église. Les soumissions seront reçues chez le président de paroisse jusqu'au 6 juillet courant.

Riaz, le 1^{er} juillet 1895. Secrétariat paroissial.

Liquidation.

Au magasin des soussignées, on vend dès ce jour au prix de facture les articles suivants:

Toiles, cotonnes, cretonnes, rideaux, gants, laines et cotons, livres de prière et chapelets.

Une remise de 10 % sera faite pour tout achat s'élevant à 10 fr.

E. Pasquier & Cie.

On offre à vendre:

4 poses 334 perches (17,403 m²) d'excellents terrains, situés à Planchy, entre la maison Magnin et la ligne du chemin de fer, formant les articles 449a et 1257c du cadastre de Bulle. — S'adresser pour renseignements à M. Joseph BAUDÈRE, menuisier, à Bulle. [352]

A la boulangerie J. Schneider et à son magasin place des Alpes, BULLE

on trouve toujours de la farine de toutes les qualités, à des prix très avantageux, ainsi que de la pâtisserie en tous genres. [487]

Nouveaux modèles de bicyclettes

à nouvelles jantes, machines de course et autres, prêtes à livrer. Machines garanties, 14 kg., pneu, à 325 et 350 fr. G. Wehner, Bulle. [303]

VINS

blancs et rouges, des meilleurs crus, à des prix exceptionnellement bas, ainsi qu'un grand stock de vieux fromages sont à vendre. Isidore Seydoux, Bulle. [438]

Pour cause de départ, à vendre au détail:

Un grand choix de vieux vins en bouteilles, rouges et blancs, ainsi que des liqueurs. Alph. WÆBER, hôtel de l'Union. [480]

Marc JORDAN, Bulle.

Pour la saison des fanages, bon vin rouge à 15 cent. le litre et vin blanc à 50 cent. [466]

COMMERCE DE FARINES

Son, avoine, maïs, blé comprimé. Gruaux et farine d'avoine, semoules de froment et de maïs, etc. Marchandise de première qualité et prix réduits.

Ch. MOREL

à côté du restaurant du Moléson, à Bulle. [236]

AU MAGASIN D'A. GLASSON

Place du Petit-Marché, à Bulle.

Grand choix de chapeaux de paille pour messieurs, dames et enfants, depuis 40 cent.

Articles variés pour garnitures.

Riche assortiment de tissus divers.

Grand choix de cotons à tricoter.

Réparation de chapeaux.

ÉPICERIE

PRIX TRÈS RÉDUITS

MERCERIE

[262]

FARINES ET SONS

Maïs en grains et moulu, blé comprimé, avoines, orge, tourteaux en pain et moulu, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.

Mouture à façon pour maïs et compression des graines. Achat et échange des blés et avoines.

PRIX TRÈS RÉDUITS

Jos. CROTTI, Bulle. [649]

Gypserie, peinture et décoration.

SÉRAPHIN BORRI

BULLE

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX TRÈS MODÉRÉS [483]

A la Concurrence, Bulle,

Rue de Gruyères 98, maison Perret-Berthet.

Pour quelques jours seulement:

Mise en vente d'un grand choix de chemises pour dames, depuis 1 fr. 95.

Très jolis jupon blancs, broderie St Gall, depuis 2 fr. 95.

Caleçons blancs très bon marché. — Dessus corset, très jolis, à 60 cent.

Bas noirs, garantis bon teint, à 85 cent. Chaussettes pour hommes et enfants, dep. 45 cent.

Grand assortiment de tailles mous-elaine, laine et satinette, depuis 3 fr.

Grand assortiment de chemises pour hommes blanc et couleur, bonne qual., dep. 2.45.

Grande liquidation d'une partie de chapeaux paille, quelques jours seulement, 90 c.

Toujours le gros morceau savon de Marseille à 20 cent. [24]

La vente de meubles

à la grande salle de l'hôtel de l'Écu, à Bulle, aura lieu jeudi 27 juin et les jendis suivants, de 9 h. du matin au soir. — Grande quantité de meubles de tous choix et à prix très avantageux. [478]



[193]

Entreprise en bâtiments.

CHARPENTE

MENUISERIE

PASQUIER FRÈRES, BULLE

Atelier de machines; force motrice électrique.

Ebénisterie, tapisserie. — Ameublements complets.

Glaces, portières et rideaux.

TRAVAIL À FAÇON AUX MACHINES

[320]

Fourniture de moulures et pièces tournées pour menuisiers et ébénistes.

Jean VIALE & Cie,

entrepreneurs, à Bulle.

Ciments de toutes provenances et marques; prompt, lent et demi-lent, artificiel.

Chaux hydraulique blutée, lourde, de Noiraigue, de Virieux.

Gypse et plâtres de toutes qualités.

Tuiles diverses. Ardoises du Valais et de l'étranger de toutes dimensions.

Briques. Plots en ciment. Couvettes pour W.C. Tuyaux en terre cuite d'Aarau pour tout genre de conduites et de toutes dimensions.

Couverture pour vérandas, terrasses, supérieure au Holz-Cement.

PRIX TRÈS MODÉRÉS [484]

AVIS

Les soussignés, tout en remerciant leur clientèle de la confiance accordée jusqu'à ce jour, annoncent à l'honorable public la dissolution de leur association. A l'avenir, chaque associé travaillera pour son compte personnel.

Bulle, le 24 juin 1895.

BORRI & PAPA [479]

UN SECRET

C'est pour bien des gens un secret de trouver un moyen d'acheter des chaussures bon marché et solides, au lieu de la mauvaise marchandise qu'on paye bien cher. — Le grand magasin de chaussures de

R. Hirt, à Lenzbourg,

donne toutes les informations nécessaires, un prix courant dans lequel on trouve tous les articles voulus vient de paraître. Qui veut économiser de l'argent s'adresse à la maison Hirt, à Lenzbourg, qui envoie à toutes demandes le prix courant gratuit et franco. [146]

Un bon vacher,

bien recommandé, trouverait de suite un emploi dans un domaine du canton de Vaud. S'adresser à l'Agence agricole Aug. BARRAS, à Bulle. [486]

A vendre:

Anti-mousseux premier choix à 1 fr. 20 la bouteille verre perdu. S'adresser à A. CORMINCEUF, Bulle. [492]

On demande

une apprentie-tailleuse pour dame chez Mlle GRILLET, en ville. [488]

On demande

une apprentie-blanchisseuse. — S'adresser au bureau du journal. [491]

A louer:

La seconde fleurie de la gîte de Ba-taille. S'adresser au notaire ANDREY, à Bulle. [475]

A louer:

Pour le 15 juillet, un petit logement chez J. SCHNEIDER, boulanger, à Bulle. [489]

L. Torche, à Vuadens, achète toujours bois de moule, planches sapin et bois dur. [106]

UN VRAI TRÉSOR

Tous ceux dont la santé a été altérée par les excès de la jeunesse trouveront un excellent guide et conseiller dans l'ouvrage du Dr Retau: (H53824)

La Préservation de soi-même

dont la traduction en français a été faite sur la 80^{me} édition allemande. Des milliers de malades qui expiaient les fautes de leurs excès doivent le rétablissement de leur santé à la lecture de ce livre. Un fort volume in-18 contenant 27 gravures. Prix: 4 fr. Au Verlags-Magazin, Neumarkt 21, Leipzig (Saxe), ainsi que dans toutes les librairies et chez le libraire Niederhauser, à Grenchen. [187]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 fr. 60
Etranger, 1 an, 9 fr.
payable d'avance
Prix du numéro
On s'abonne à tous les jours de poste

Nos bas

Mais il est un imposé aux déb... ou dont ils ne co... de l'instabilité du... dons si quelque c... Effectivement, rêt au taux fixé... taux est déterm... pour cent.

Le Conseil d'... temps, et sans qu... ou soit même cor... cent, ce qui, avec... cent, pour des pr... et solidement ga... Si un particulie... ditions aussi étra... publique l'oblige...

On comprendr... ver le taux des p... payer ses capitaux... du marché. Mais... travaille avec des... varier. L'Etat a... ne payera jamais... peut prêter de m... le taux de ses pr... A ce sujet, la C... placée dans des c... travaille surtout... contre cédules po... l'intérêt venait à... noncées pour leur... à faire des remb... moyen pour elle c... téré payé aux dé... portionnellement

FUILLET

LA RE

PA

— Je le comprend plus tôt possible. Dix heures sonna... bre de la malade av... avait demandé. Mlle de Rochelle... faire autant. — Maintenant, lui de façon que je puis... Miss Andrew obéi... France, son café p... sa sœur, et se dispo... lorsque, vers onze h... du côté de l'anticham... La jeune fille leva... Assitôt Nadine ap... Elle portait une t... Très doucement et... vauça vers le lit de l... — On vient de me... que France avait les... n'aviez mangé de ce... avais sans doute bes... venue t'apporter cet... France contient la v... mots.